

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

FICHE PRESSE	
Date : 07/12/2021	Objet : Centre d'hébergement de la Base de loisirs de Rouffiac

Centre d'hébergement de Rouffiac : un équipement structurant pour le tourisme de groupe

Le Conseil départemental de la Dordogne est attaché à proposer aux Périgourdins et aux visiteurs des sites de tourisme et de loisirs en accès libre. Cette politique active se traduit par l'aménagement et le développement de bases de loisirs : le Grand étang de La Jemaye, celui de Saint-Estèphe, le lac de Gurson, le barrage de Miallet et la **base de loisirs de Rouffiac**.

Implantée au nord-est du département, la base de loisirs de Rouffiac se situe sur une vaste retenue d'eau (40 ha) créée sur la Petite Loue. Elle offre de multiples loisirs tout au long de l'année et dispose de l'un des seuls téléskis nautique d'Aquitaine. C'est aussi un haut lieu de la pêche des carnassiers. Le site accueille également des séjours vacances gérés par la SEMITOUR.

Au cœur d'un parc boisé de 100ha, en bordure de l'un des plus grands plans d'eau du Périgord, ce complexe touristique permet la pratique de nombreuses activités sportives sur place : télési nautique, slackline, optimist, planche à voile, escalade, paint-ball, tir à l'arc, VTT, VTC, tyrolienne, accrobranche, pont de singe, etc.

Le site de Rouffiac a été acquis en 2006 auprès du Syndicat Intercommunal pour le Développement Economique et Touristique du centre touristique de ROUFFIAC (SIDET). Dès 2009, le Département a investi dans l'aménagement de ce site départemental.

Ainsi, de 2009 à 2017, plusieurs travaux ont été engagés pour valoriser ce site :

- Sécurisation, mise en conformité de l'assainissement, création d'un parking extérieur avec un cheminement piéton, aménagement de la plage incluant l'accueil et les sanitaires et permettant l'accès aux personnes handicapées, mise aux normes et extension du pôle restauration du centre d'hébergement, aménagement d'un bâtiment pour les employés saisonniers, rafraîchissement du bâtiment d'accueil du camping et des sanitaires, diverses plantations et mise en place de signalétique, aménagement d'un ponton pour le télési.

A ces travaux d'aménagement de la base de loisirs de Rouffiac s'ajoute un programme plus large, validé par l'assemblée départementale en 2012. Celui-ci comprend notamment la rénovation et l'extension du bâtiment hébergement, avec la mise aux normes de la partie restauration et l'extension du réfectoire, de la salle d'activités et d'enseignements.

La mise aux normes de la partie restauration et l'extension du réfectoire ont été lancées sous la conduite de Jean BERTASSI, architecte à Lanouaille.

Dans un second temps, ont été menées la rénovation et l'extension du bâtiment hébergement, plus lourdes en termes de travaux. Des travaux rendus nécessaires pour des raisons de viabilité économique de l'établissement : la pérennité commerciale du site impose de pouvoir héberger simultanément deux cars de visiteurs.

Ces travaux consistaient en :

- la création dans un premier temps, d'une extension de 74 lits afin de pouvoir accueillir 120 personnes au total,
- la rénovation de la partie existante dans un second temps (46 lits).

Le coût de ces travaux, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à Bernard SAILLOL (Bergerac), s'élève à **2.025.700 € HT**.

Les travaux de première phase ont débuté en février 2020 pour la préparation de chantier avec une interruption aux mois de mars - avril et août. Leur réception a eu lieu en juin 2021.

La seconde phase a débuté en août 2021 pour une durée de 10 mois, la réception est prévue en juin 2022.